



**#TURQUIE**

# **ETAT D'URGENCE** **ETAT D'ARBITRAIRE**

Déjà engagé depuis plusieurs années dans une répression de la liberté d'information, le président Erdoğan a profité du coup d'Etat manqué, et de l'état d'urgence instauré dès le 20 juillet, pour faire taire toujours plus de voix dissonantes – celles du mouvement Gülen mais aussi, dans une moindre mesure, celles de médias kurdes, laïques ou de gauche.

RSF, 19 septembre 2016

Istanbul, place Taksim, dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016.



© AFP / Ozan Kose

## Avant-propos

# Un verrou a sauté

LE PEUPLE est dans la rue, cette nuit du 15 au 16 juillet 2016. Face aux chars. Quelques heures plus tôt, c'était une partie de l'armée, tanks et avions à l'appui, qui avait pris les rues d'Ankara et d'Istanbul d'assaut, pour tenter de s'emparer du pouvoir en Turquie. Les putschistes sont rapidement mis en échec. Le peuple veille au grain. Les médias également. Ils paient même un lourd tribut à la démocratie, en poursuivant leur travail d'information au cours de ces heures sombres, la nuit au cours de laquelle le pays aurait pu basculer. Le climat d'unité nationale du lendemain matin nourrit l'espoir que le président turc Recep Tayyip Erdoğan et son gouvernement cesseront enfin de se tromper d'ennemi et de persécuter les médias critiques à leur égard, comme ils le font depuis des années.

Las, ils font le choix inverse : l'instauration de l'état d'urgence, le 20 juillet, s'accompagne d'une purge inédite de la presse turque.

Affirmant combattre une menace planant contre "la sécurité et l'unité nationales", le gouvernement sape les fondements de l'état de droit à coup de décrets-lois, ouvrant la voie à l'arbitraire administratif et policier, et renforçant les pouvoirs d'une justice plus politisée que jamais. Poussant toujours plus loin leurs vieux travers, parquets et tribunaux se mettent à traiter toute expression d'une opinion favorable à la confrérie Gülen, désignée par les autorités comme responsable de la tentative de putsch, comme une complicité directe avec le coup d'État raté. Au-delà des médias et journalistes censés être proches de ●●●

*Photos de la première page : Militaires et policiers pendant le coup d'État du 15 juillet / policiers et manifestants pendant la fermeture du journal Özgür Gündem, en août à Istanbul.*  
© AFP



Policiers bloquant l'accès au journal *Özgür Gündem*, en août à Istanbul.



••• cette mouvance, la chasse aux sorcières frappe également des représentants des médias pro-kurdes, laïques et de gauche.

Symptôme le plus évident de la dérive autoritaire du président, la répression contre les voix critiques allait croissant depuis plusieurs années déjà en Turquie. Harcèlement judiciaire des journalistes, censure systématique d'Internet, restriction du pluralisme et concentration des grands médias dans des mains amies du gouvernement étaient devenus la norme. Résultat, en 2016, le pays occupait la 151<sup>e</sup> place sur 180 au Classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF). L'état d'urgence nouvellement instauré a fait sauter les derniers verrous. Il porte l'arbitraire à un niveau inédit : journalistes jetés en prison sans raison officielle, médias liquidés d'un trait de plume, sanctions administratives sans aucune autre forme de procès... En deux mois, on ne compte déjà plus les violations de la liberté d'expression, du droit à la sécurité, du droit à un procès équitable, à la défense et à un recours effectif, dont sont victimes des journalistes de tous bords politiques.

**Erol ÖNDEROĞLU** représentant de RSF en Turquie  
**Johann BIHR** responsable du bureau Europe de l'est/Asie centrale de RSF

## Gülen et Erdoğan : ex-meilleur allié, nouveau pire ennemi

Se désignant lui-même sous le nom de *Hizmet* («Service»), le mouvement socio-religieux fondé dans les années 1970 par le prédicateur turc Fethullah Gülen prône un islam modéré, encourage l'éducation et la libre entreprise. Proches sur le plan des valeurs et unis par un même désir de revanche vis-à-vis de l'élite kémaliste, le mouvement Gülen et le parti AKP ont fait cause commune, au cours des années 2000, pour prendre le contrôle de l'appareil d'Etat. Bien formés, les membres de la confrérie ont fourni des contingents de technocrates et de hauts fonctionnaires pour remplacer les cadres kémalistes partant à la retraite ou visés par des purges. Jusqu'à ce que des divergences entre les deux alliés s'installent et qu'une lutte à mort s'engage, à partir de 2013. Leurs positions au sein de l'administration permettent alors à des cadres proches du mouvement Gülen de porter des coups au gouvernement : mis en difficulté par la publication d'écoutes téléphoniques compromettantes, un retentissant scandale de corruption ou la révélation de livraisons d'armes en Syrie, le gouvernement y voit la main de magistrats, procureurs et policiers de la confrérie. Suit une série de purges à grande échelle au sein de l'administration. Depuis 2015, le mouvement n'est d'ailleurs plus dénommé par les autorités que par les acronymes *FETÖ* (*Fethullahçı Terör Örgütü*, «organisation terroriste de Fethullah») ou *PDY* (*Paralel Devlet Yapılanması*, «structure de l'État parallèle»). Ankara accuse Fethullah Gülen d'être le responsable de la tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016 et réclame son extradition des Etats-Unis, où il est installé depuis 1999.

# 1 La justice court-circuitée

L'état d'urgence dépouille les journalistes de tous moyens légaux face à l'arbitraire de l'Etat: garde à vue sans avocat, détention préventive, accusations fondées sur un délit d'opinion, mauvais traitements.

DR



EN TURC, cela s'appelle OHAL, pour *olağanüstü hâl*, autrement dit, l'état d'urgence, décrété le 20 juillet 2016 par le gouvernement de Binali Yıldırım pour une durée de trois mois. Un régime d'exception codifié en 1983, sous la dictature militaire du général Kenan Evren, pour remplacer la loi martiale. Ses dispositions permettent au gouvernement de légiférer par décrets, sans débat parlementaire et sans possibilité pour les citoyens de saisir la Cour constitutionnelle.

L'état d'urgence permet, entre autres, d'interdire «l'impression et la distribution de certains journaux, revues, brochures, livres, tracts et autres», dès lors qu'ils représentent une «atteinte à la sécurité nationale». Entre sa première introduction, en 1983, et sa levée complète, en 2002, l'état d'urgence avait permis aux autorités de saisir ou d'interdire la distribution de plus d'une vingtaine de périodiques dans les régions du Sud-Est, à majorité kurde. De nombreux journalistes avaient été arrêtés en toute impunité et des journalistes étrangers avaient été expulsés du pays.

Au-delà de ces dispositions spécifiquement attentatoires à la liberté de la presse, les journalistes sont aussi concernés par les mesures restrictives applicables à tous les citoyens : le premier décret-loi du nouvel état d'urgence, adopté le 22 juillet, porte la durée maximale de la garde à vue de quatre à trente jours. Le suspect peut être privé d'avocat pendant cinq jours. La justice a désormais trente jours pour examiner le recours d'un avocat contre la détention préventive de son client.

## Incarcérations abusives de journalistes

En deux mois d'état d'urgence, des dizaines de journalistes réputés, de grands reporters et de rédacteurs de journaux et de magazines proches de la mouvance Gülen ont été placés en détention préventive. Au total, selon les trois principaux syndicats de journalistes, ce sont 200 journalistes qui ont été interpellés depuis la tentative de putsch du 15 juillet, dont 101 étaient toujours détenus au 14 septembre, selon l'organisation P24 (lire ci-contre). La Turquie retrouve ainsi la palme de la «plus grande prison du monde» pour les professionnels des médias, un record qu'elle détenait déjà en 2012-2013.

Parmi ceux sur qui la foudre s'est abattue, il y a Nazlı Ilıcak. Arrêtée le 26 juillet, la célèbre journaliste, âgée de 73 ans, est incarcérée au terme de sa garde à

Photos de la page précédente :

Les arrestations de Büşra Erdal, Şahin Alpay, Nazlı Ilıcak et Ali Bulaç.

### 101 journalistes toujours en détention

14 septembre 2016

Source : P24

(<http://platform24.org>)

Abdullah Katircioğlu	İbrahim Bayram
Abdullah Kılıç	İbrahim Karayeğen
Abdullah Özyurt	İdris Yılmaz
Ahmet Memiş	İsa Siyi
Ahmet Melin Sekizkardeş	İskender Yunus Tiryaki
Ahmet Turan Alkan	Kenan Baş
Ahmet Yavaş	Lalezar
Alaattin Güner	Sarıbrahimoğlu (Lale Kemal)
Alaattin Kaya	Lokman Erdoğan
Ali Akkuş	Mecrum Tokal
Ali Bulaç	Mehmet Ali Ertaş
Ali Ünal	Mehmet Kuru
Arap Turan	Mehmet Özdemir
Atilla Taş	Mümtaz'er Türkönge
Ayşe Nazlı Ilıcak	Murat Aksoy
Ayşenur Parıldak	Murat Avcıoğlu
Aytekin Gezici	Murat Öztürk
Aziz İstegün	Mustafa Erkan Acar
Bayram Kaya	Mustafa Ünal
Bertan Golali	Mutlu Çölgeçen
Cemal Azmi Kalyoncu	Nizamettin Yılmaz
Cemil Uğur	Nuri Durma
Cihat Ünal	Nuriye Üral (Akman)
Cuma Kaya	Nurullah Kaya
Cuma Ulus	Olgun Matur
Cumali Önal	Osman Yakut
Eda Şanlı	Özcan Keser
Emre Koçali	Özkan Mayda
Emre Soncan	Pusat Bulut
Engin Eren	Resul Cengiz
Engin Özelçi	Rifat Söylemez
Ercan Gün	Sabahattin Koyuncu
Erdal Şen	Şahin Alpay
Erkan Büyüç	Selman Keleş
Faruk Akkan	Serdar Polat
Ferit Toprak	Şeref Yılmaz
Fevzi Yazıcı	Seyid Kılıç
Gökçe Frat Gülhaçoğlu	Taner Talaş
Gültekin Avcı	Tuncer Çetinkaya
Habip Güler	Ufuk Şanlı
Hakan Bülent Yardımcı	Vahit Yazgan
Hakan Taşdelen	Vedat Demir
Halil İbrahim Mert	Yakup Çetin
Hali Polat	Yakup Şimşek
Hanım Büşra Erdal	Yalçın Güler
Haşim Söylemez	Yasemin Sayın
Hayat Yılmaz	Yener Dönmez
Haydar Ergül	Yüksel Evsen
Hüseyin Aydın	Zafer Özsoy
Hüseyin Turan	Zeynep İzgi
İbrahim Balta	

vue avec 16 autres collaborateurs de médias pro-Gülen, tels qu'Erkan Acar, Büşra Erdal, Ufuk Şanlı, Habib Güler et Bayram Kaya. Tous sont accusés d'«appartenance à l'organisation FETÖ». Ancienne défenseuse de la politique de Recep Tayyip Erdoğan et députée du Parti Justice et Développement (AKP, au pouvoir), Nazlı Ilıcak avait été licenciée du quotidien pro-gouvernemental *Sabah* («Le Matin») en décembre 2013, après avoir réclamé la démission et le procès de ministres mis en cause pour corruption. Elle était ensuite devenue éditorialiste du quotidien d'opposition *Özgür Düşünce* («La Pensée libre»).

## Un pur délit d'opinion

C'est le cas de Nazlı Ilıcak mais aussi de nombreux autres journalistes : la chasse aux sorcières lancée par la justice turque s'abat sur beaucoup de personnalités connues pour leurs critiques des autorités. Les rafles de journalistes frappent par leur caractère massif : 42 mandats d'arrêt émis le 25 juillet, 47 autres deux jours plus tard... Des procès-verbaux d'interrogatoires (que RSF a pu consulter) confirment que de nombreux journalistes sont essentiellement visés parce qu'ils travaillent pour des médias réputés proches du mouvement Gülen. Une activité professionnelle qui, pour la justice, équivaut à une appartenance à la confrérie, elle-même automatiquement assimilée à une complicité avec les putschistes du 15 juillet. Bien que les autorités, par la voix du chef de la diplomatie turque, Mevlüt Çavuşoğlu, aient assuré qu'elles faisaient le tri entre les putschistes et ceux «qui font du vrai journalisme», il semble bien qu'elles aient créé un crime d'opinion totalement incompatible avec la liberté d'expression. Dans un contexte où la presse est très polarisée, résolument en faveur ou carrément contre le pouvoir en place, les autorités turques sont coutumières de cette criminalisation du journalisme par association : depuis des décennies, elles tendent à traiter comme une émanation directe des rebelles kurdes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, interdit) toute expression d'une opinion favorable aux droits des Kurdes. On ne compte plus les journalistes incarcérés ces dernières années pour «appartenance à une organisation terroriste» du fait d'accointances idéologiques supposées – qu'ils soient kurdes et accusés d'appartenance au PKK, ou kémalistes et accusés d'appartenance à la nébuleuse ultranationaliste Ergenekon... Dans un cas comme dans l'autre, les journalistes finissent souvent par être relâchés après de longues périodes de détention provisoire, lorsque les circonstances politiques ont changé et qu'il devient évident que les dossiers contre eux étaient vides.

L'état d'urgence a décidément relancé la

•••



••• machine. Ainsi, les anciens collaborateurs du quotidien *Zaman* («Le Temps»), Şahin Alpay, Ahmet Turan Alkan, Ali Bulaç, Mustafa Ünal, Nuriye Akman et Lale Kemal sont arrêtés le 27 juillet 2016, accusés d'avoir «fait l'éloge d'une organisation terroriste» et «légitimé la tentative de coup d'État». Les quatre premiers sont incarcérés quatre jours plus tard à Silivri (80 km à l'ouest d'Istanbul), les deux autres à la prison pour femmes de Bakırköy (au centre-ville d'Istanbul). La plupart d'entre eux sont âgés et malades. Que leur reproche-t-on ? Essentiellement d'avoir continué à collaborer avec *Zaman* malgré l'enquête ouverte contre le directeur de la rédaction, Ekrem Dumanlı, accusé d'appartenance à la mouvance Gülen depuis que son journal a rapporté des faits de corruption impliquant plusieurs membres du gouvernement. Dans leurs dépositions, les prévenus en sont essentiellement réduits à retracer leur parcours professionnel et politique, soulignant leur incompatibilité avec un quelconque soutien au coup d'État avorté. Le juge invoque la fuite d'Ekrem Dumanlı pour justifier leur détention provisoire, en violation du principe de la responsabilité pénale individuelle.

Les arrestations de personnalités connues pour leur engagement en faveur de la démocratie se succèdent semaine après semaine : Aslı Erdoğan, accusée de «propagande pour une organisation terroriste», est incarcérée depuis le 16 août. Célèbre romancière traduite en une douzaine de langues, elle se voit reprocher ses chroniques pour le quotidien kurde *Özgür Gündem* et sa participation au conseil consultatif du journal suspendu par la justice. Le 10 septembre, Ahmet Altan, écrivain et ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Taraf*, est arrêté avec son frère Mehmet Altan, un universitaire. Tous deux sont mis en cause pour avoir participé à une émission de télévision sur la chaîne Can Erzinçan, liquidée par décret fin juillet.

## Le droit à la défense piétiné

Conformément aux dispositions du premier décret-loi, de nombreux journalistes sont privés d'avocat pendant les premiers jours de leur garde à vue. L'un des premiers à y être confronté est l'ancien éditorialiste des quotidiens *Radikal* et *Özgür Düşünce*, Orhan Kemal Cengiz, également avocat des droits humains, interpellé le 21 juillet à l'aéroport d'Istanbul avec son épouse Sibel Hürtaş, éditorialiste d'*Al Monitor*. Alors que son épouse est libérée le jour même, Cengiz est privé du soutien d'un avocat pendant les trois jours qu'il passe à la section antiterroriste de la direction de la sécurité d'Istanbul. C'est menotté par derrière qu'il est

## Extraits des dépositions de trois journalistes arrêtés



**AHMET TURAN ALKAN :** «Je signe des éditoriaux 4-5 fois par semaine. Je ne peux accepter ces accusations, j'ai été toujours contre les interventions militaires, d'ailleurs les archives vous le diront. Je ne peux décrire le traumatisme que j'ai éprouvé la nuit du 15 juillet et ma peine du lendemain.»



**ŞAHIN ALPAY :** «J'ai travaillé pendant 10 ans comme membre de la rédaction et éditorialiste pour *Cumhuriyet*, j'ai été conseiller de Deniz Baykal au parti républicain CHP. Ensuite, j'ai travaillé pour le quotidien *Sabah* puis pour *Milliyet* pendant sept ans. Dans mes éditoriaux, j'ai toujours évoqué mon attachement à un avenir démocratique et aux valeurs de l'Union européenne et réagi contre toute forme d'intervention de l'armée. (...) En 2002, j'ai accepté la proposition venant du mouvement [Gülen] d'écrire pour *Zaman*. J'ai accepté cette proposition car les politiciens de cette époque avaient beaucoup de sympathie pour Fethullah Gülen. Mes recherches d'alors me disaient que Fethullah Gülen était respectueux d'autres cultures et représentait l'aspect moderne de l'Islam.»



**MUSTAFA ÜNAL :** «Ma position par rapport aux coups d'État n'a jamais changé, de celui du 28 février 1997 à celui du 15 juillet. (...) Aussitôt après la tentative de putsch, j'ai d'ailleurs twitté des messages disant "Non aux coups d'État" et écrit des articles précisant que ceux qui ont pointé leurs armes en direction du peuple devaient être sévèrement sanctionnés.»

transféré au parquet de Çağlayan d'Istanbul. Il sera finalement remis en liberté avec interdiction de sortie du territoire. «On ne m'a interrogé que sur la base de deux messages Twitter. J'ai alors compris qu'ils ne disposaient même pas d'un dossier d'enquête à mon encontre et que tout cela était fait pour me discréditer, confiera-t-il au représentant de RSF en Turquie. C'est uniquement sur le plan professionnel que j'ai collaboré avec un journal proche de cette communauté religieuse [Gülen]. Je n'ai fait qu'exprimer mes opinions, rien de plus. J'ai aussi, en tant qu'avocat, assuré la défense du journal *Zaman*, après qu'il a été mis sous tutelle judiciaire.»

La répression consécutive à la tentative de putsch frappe de nombreux juges et procureurs et n'épargne pas les avocats, dont plusieurs ont été arrêtés, mis en examen ou ont fait l'objet de perquisitions. Ce climat d'intimidation décourage non seulement les avocats proches de la mouvance Gülen, mais aussi ceux qui militent pour les droits humains, d'assurer la défense de journalistes en garde à vue. Des journalistes aussi connus que Şahin Alpay ont été défendus par l'avocat de la plateforme P24 Veysel Ok, dévoué •••

••• à la liberté de la presse, ou, in extremis, par un avocat commis d'office par le barreau d'Istanbul. Le quotidien *Hürriyet* a quant à lui pris en charge la défense de ses employés (Bülent Mumay, Arda Akın, Dinçer Gökçe, etc.) en leur trouvant un avocat de son groupe de presse.

## Mauvais traitements, mauvaises conditions de détention

Poussée notamment par les négociations d'adhésion à l'Union européenne, la Turquie avait accompli de notables améliorations des conditions de détention depuis une décennie. Las, l'état d'urgence et les milliers d'arrestations effectuées dans le sillage du coup d'Etat raté viennent balayer ces progrès.

Alors que l'arbitraire bat son plein et que l'esprit de vengeance prend ses quartiers au plus haut niveau de l'Etat, la situation dans les prisons se dégrade rapidement et plusieurs journalistes sont victimes de mauvais traitements.

Les correspondants du quotidien de gauche *Evrensel* («L'Universel»), Cemil Uğur et Halil Ibrahim Polat, ont été maintenus en garde à vue pendant 16 jours à la direction de sécurité de Yenişehir de Mersin (sud du pays), après avoir couvert une manifestation qui dénonçait les conditions carcérales d'Abdullah

Öcalan, leader du PKK condamné à la prison à vie, enfermé depuis dix-sept ans. Leurs avocats n'ont pu leur rendre visite pendant les cinq premiers jours. Agressés et insultés par des policiers de Yenişehir, les journalistes ont été menacés de subir le sort de Metin Göktepe et d'être jetés par la fenêtre du commissariat. Citer le nom de Metin Göktepe ne pouvait que leur évoquer le pire : le cas de ce journaliste, tué en garde à vue à Istanbul en 1996, est connu de toute la profession. Cemil Uğur et Halil Ibrahim Polat ont finalement été libérés le 8 septembre par le juge de paix de Mersin.

En vertu du décret-loi du 22 juillet, les visites aux journalistes incarcérés à la prison de Silivri sont limitées à une heure par semaine. Ces visites se déroulent sous l'oeil de caméras de surveillance et en présence de deux gardiens. *«Les conversations relèvent davantage du bavardage que d'échanges efficaces*

**«On ne m'a interrogé que sur la base de deux messages Twitter. J'ai alors compris qu'ils ne disposaient même pas d'un dossier d'enquête à mon encontre et que tout cela était fait pour me discréditer.»**

**Orhan Kemal Cengiz**, ancien éditorialiste des quotidiens *Radikal* et *Özgür Düşünce*

*avec le client. Il n'est pas possible d'échanger des notes ou des documents. Ceux-ci sont soumis au préalable au contrôle de l'établissement pénitentiaire, explique à RSF Veysel Ok, avocat de Şahin Alpay. A 73 ans, Şahin est extrêmement démoralisé et désespéré car il croit qu'il n'en sortira jamais, étant donné le climat hostile qui prédomine actuellement en Turquie et le fait que son nom est associé avec l'organisation "FETÖ". Il donnait depuis des années des cours en démocratie dans une université.»*

Les représentants d'*Özgür Gündem*, Zana Kaya et İnan Kızılkaya, incarcérés le 22 août pour «appartenance au PKK», «propagande en faveur du PKK» et «atteinte à l'unité du pays», sont maintenus dans la section 9 de la prison de Silivri, en isolement renforcé. D'après l'avocat Özcan Kılıç, ils n'ont eu droit qu'à 20 minutes de visite familiale (au lieu d'une heure) au cours de la semaine du 29 août. Ils avaient en outre très peu de contacts avec leurs avocats et étaient privés de journaux et de télévision.

Agé de 80 ans et de santé fragile, Hilmi Yavuz, poète et ancien éditorialiste de *Zaman*, n'est remis en liberté qu'après une chute de tension pendant son interrogatoire, le 29 juillet. Il reste mis en examen, son interrogatoire se poursuivra à une date ultérieure.

La prison de Silivri est située à 80 km du centre d'Istanbul, en pleine campagne. Les visites aux journalistes incarcérés y sont limitées à une heure par semaine, sous haute surveillance.



© AFP / Ozan Kose

2

# Le pluralisme brutalement élagué

Profitant de l'état d'urgence, le gouvernement a ordonné la fermeture de plus de 100 journaux, télévisions et radios, sous prétexte de liens avec la confrérie Gülen, et lancé une purge dans les médias publics.

© AFP / Ozan Kose







IL Y A ENCORE QUELQUES ANNÉES, le paysage médiatique turc était animé et d'un pluralisme impressionnant, malgré une forte polarisation politique. Mais au tournant des années 2010, la concentration de nombreux titres entre les mains d'investisseurs proches du pouvoir, ou liés à lui par de juteux contrats publics, s'est accompagnée du licenciement de centaines de chroniqueurs critiques et d'une forte montée de l'autocensure. En butte à de multiples pressions judiciaires, économiques et politiques, les derniers médias critiques n'atteignent plus désormais qu'une petite partie de l'opinion publique. En permettant aux autorités de liquider une bonne fois pour toutes de grands médias d'opposition, l'état d'urgence porte un coup majeur à un pluralisme déjà fortement mis à mal.

## Fermeture brutale de 102 médias

Le deuxième décret-loi adopté dans le cadre de l'état d'urgence, dans la soirée du 27 juillet, ordonne la fermeture et l'expropriation de 45 journaux, 16 chaînes de télévision, 23 stations de radio, 3 agences de presse et 15 magazines, auxquels s'ajoutent 29 maisons d'édition. Tous sont soupçonnés de «*collaboration*» avec la confrérie de Fethullah Gülen.

Parmi les médias concernés figurent de grands titres nationaux tels que le journal *Taraf* ou le magazine *Nokta*, mais aussi de nombreux titres locaux. Cette liquidation n'est que le dernier clou au cercueil des quotidiens *Zaman* et *Bugün* ou des chaînes *Samanyolu TV*, *Kanaltürk TV* et *Bugün TV* : tous avaient déjà été placés sous tutelle judiciaire puis fermés à l'issue de deux opérations policières, en

Quatre des journaux fermés par décret le 27 juillet 2016 : *Zaman*, *Bugün*, *Ekonomi* et *Taraf*.

octobre 2015 et mars 2016, pour «*complicité avec l'organisation FETÖ*». Il n'en reste pas moins qu'avec leur liquidation, les autorités raient d'un trait de plume tout un pan du paysage médiatique et infligent au pluralisme des dommages dont l'effet se fera encore sentir bien après la fin de l'état d'urgence. Avant sa mise sous tutelle en mars 2016, *Zaman* affichait l'un des premiers tirages du pays avec 900.000 exemplaires.

Des responsables de médias locaux ont cependant reproché aux autorités de s'en prendre à des médias qui n'ont rien à voir avec le mouvement Gülen. Fahrettin Dokak, le propriétaire du journal *Ege'de Son Söz* («*La Dernière Parole d'Egée*»), à Izmir, a fait part de son incompréhension dans un communiqué. «*Depuis 2009, le journal n'a cessé d'adopter une ligne éditoriale respectueuse de la démocratie, du droit et des principes universels de la presse. Il n'a jamais été l'organe de [...] FETÖ*», s'insurge-t-il.

L'état d'urgence a en outre fourni à la justice une occasion inédite de fermer, le 16 août 2016, le quotidien pro-kurde *Özgür Gündem*. Accusé ...

**« Depuis 2009, le journal n'a cessé d'adopter une ligne éditoriale respectueuse de la démocratie, du droit et des principes universels de la presse. Il n'a jamais été l'organe de FETÖ. »**

**Fahrettin Dokak**, propriétaire du journal *Ege'de Son Söz* (Izmir), fermé par décret le 27 juillet 2016



Le 16 août 2016, devant le journal *Özgür Gündem*, fermé par décision d'un tribunal, occupé par la police, qui a arrêté une partie des journalistes présents, accusés de « propagande terroriste ».

© AFP / Yosin Akgul

... d'être un « porte-parole » du PKK et de se livrer à la « propagande d'une organisation terroriste », le journal est officiellement suspendu par un tribunal d'Istanbul, qui n'a cependant pas spécifié la durée de cette mesure. La police a envahi le siège du quotidien à Istanbul, saisi des ordinateurs et interpellé plusieurs membres de la rédaction. Titre martyrisé pendant les années 1990, *Özgür Gündem* avait déjà été interdit entre 1994 et 2011.

## Purge dans les médias publics

Dès les premiers jours de l'état d'urgence, la vaste purge idéologique et politique à laquelle a été soumise l'administration n'a pas épargné les médias publics, pourtant aux ordres du gouvernement : d'après les syndicats du secteur, des centaines

d'employés de l'agence de presse officielle Anatolie (AA) et de la Radio-Télévision turque (TRT) ont été temporairement mis à pied en attendant qu'une enquête administrative établisse qu'ils n'ont aucun lien avec la confrérie Gülen. Regroupant 13 chaînes de télévision et des radios, la TRT emploie environ 7.000 personnes. Sa part de marché est assez faible, mais elle conserve une audience en province.

Mehmet Demir, employé de la TRT depuis dix-sept ans, a été mis à l'écart, le 21 juillet, dans le cadre d'une enquête judiciaire et administrative. Membre du syndicat Haber-Sen, affilié à la Confédération progressiste des employés du service public (KESK), le journaliste a retrouvé son poste à l'issue d'une campagne de mobilisation de ses collègues et des syndicats. Parmi la vingtaine de membres de ce syndicat visés, au moins six restent encore écartés de leur poste.

## Les 102 journaux, radios, télévisions, agences de presse... fermés par décret le 27 juillet 2016

Ag : agence de presse / J : journal / M : magazine / R : radio / TV : chaîne de télévision

Adana Haber (J)	Batman Doğuş (J)	Diyalog Avrasya (M)	Haber Kütahya (J)	Kanaltürk Radyo (R)	Nokta (M)	(TV)	Türkeli (J)
Adana Medya (J)	Batman Postası (J)	Dünya Radyo (R)	Haber Radyo Ege (R)	Kocaeli Manşet (J)	Özgür Düşünce (J)	Samanyolu Haber Radyo (R)	Türkiye'de Yeni Yıldız (J)
Ajans 11 (J)	Berfin (R)	Dünya TV (TV)	Hakikat (J)	Kurtuluş (J)	Radio station (TV)	Samanyolu TV (TV)	Umut (R)
Akademik Araştırmalar (M)	Bingöl Olay (J)	Durum (J)	Herkül (R)	Lider (J)	Radyo 59 (R)	SEM (Ag)	Urfa (Ag)
Akdeniz Türk (J)	Bisiklet Çocuk (M)	Ege'de Son Söz (J)	Hira TV (TV)	MC TV (TV)	Radyo Aile Rehberi (R)	Sızıntı (M)	Yağmur (M)
Aksaray Mavi (R)	Bizim Kocaeli (J)	Ekolife (M)	Hisar (J)	Mehtap TV (TV)	Radyo Banteli (R)	Son Nokta (J)	Yağmur (R)
Aksiyon (M)	Bugün (J)	Ekoloji (M)	İrade (J)	Merkür Haber (J)	Radyo Cihan (R)	SRT TV (TV)	Yarına Bakış (J)
Aktüel (R)	Burç FM (R)	Ekonomi (J)	İrmak TV (TV)	Merkür TV (TV)	Radyo Fıkıh (R)	Şuhut'un Sesi (J)	Yeni Emek (J)
Antalya (J)	Can Erzincan TV (TV)	Esra (R)	İscehisar (J)	Meydan (J)	Radyo Küre (R)	Taraf (J)	Yeni Hayat (J)
Asya Pasifik (M)	Bugün TV (TV)	Fountain (M)	İskenderun Olay (J)	Milas Feza (J)	Radyo Mehtap (R)	Today's Zaman (J)	Yeni Ümit (M)
Banaz Postası (J)	Cihan (Ag)	Gediz (J)	Jest (R)	Milliet (J)	Radyo Nur (R)	Tuna Shopping TV (TV)	Yerel Bakış (J)
Barış TV (TV)	Demokrat Gebze (J)	Gonca (M)	Kanal 124 (TV)	Muhabir (Ag)	Radyo Şemşik (R)	Turgutlu Havadis (J)	Yumurcak TV (TV)
Batman (J)		Gül Yaprağı (M)	Kanaltürk (TV)	Nazar (J)	Samanyolu Haber (J)		Zafer (J)

### 3

# Le diktat des sanctions administratives

**Avec le retrait des cartes de presse et des passeports, le gouvernement a pénalisé des centaines de journalistes. Grâce à l'état d'urgence, ces mesures ne sont ni motivées, ni susceptibles de recours.**

© AFP / Kayhan Ozer





Photo de la page précédente : Recep Tayyip Erdoğan présidant un conseil des ministres à Ankara.

OUTRE LES POURSUITES judiciaires en cascade, de nombreux journalistes sont visés par des sanctions administratives qu'ils n'ont plus aucun moyen de contester : l'état d'urgence a suspendu toute possibilité de recours. Prises sans aucun débat contradictoire et souvent même à l'insu des intéressés, ces mesures n'en sont pas moins susceptibles d'avoir de graves conséquences sur leur vie et la poursuite de leurs activités professionnelles.

## Passeports retirés, restrictions sur les voyages

Le décret-loi du 22 juillet permet la saisie ou la révocation des passeports de représentants de médias suspectés ou accusés sur la base de la loi antiterroriste 3713. Can Dündar et Erdem Gül, du quotidien *Cumhuriyet*, ont vu leurs passeports annulés ou saisis par le parquet d'Istanbul ; les deux journalistes sont dans l'attente d'une décision de la Cour de cassation, après leur condamnation à de lourdes peines

de prison, le 6 mai 2016, pour leurs révélations l'année précédente sur des transferts d'armes du gouvernement turc à destination de groupes islamistes en Syrie. Le journaliste Hayko Bağdat a été privé de son passeport à l'aéroport d'Istanbul dès son retour en Turquie, le 6 août. Le document lui a été restitué le lendemain, dans le sillage d'une campagne de protestation sur les réseaux sociaux et l'intervention d'avocats et de députés d'opposition. Le matin du 3 septembre, ce fut au tour de Dilek Dündar, épouse de Can Dündar, de faire l'objet d'une saisie de passeport. Par ailleurs, la chambre de la cour d'assises d'Istanbul a demandé à la section des passeports de la police nationale d'annuler ceux des journalistes d'*Özgür Gündem*, Eren Keskin, Hüseyin Aykol, Reyhan Çapan, Ayşe Berktaş, Reyhan Hacıoğlu et de l'avocate Nuray Özdoğan, jugés pour «propagande en faveur du PKK».

Certains professionnels des médias disposent d'un passeport de fonction réservé à la profession («passeport gris»). Pour «éviter tout problème à la frontière», la Direction générale de l'information et des médias (BYEGM), administration

•••

Can Dündar et son épouse Dilek. Leurs passeports ont été annulés. Can Dündar attend un jugement définitif après sa condamnation en mai pour un article révélant un trafic d'armes entre le gouvernement turc et des rebelles islamistes en Syrie.



© AFP Photo / Ozan Kose

••• dépendant des services du Premier ministre, impose désormais aux détenteurs de tels passeports de se faire délivrer un certificat par la police nationale, attestant que «*le journaliste peut voyager à l'étranger*».

## Retraits de cartes de presse

Si elle n'est pas indispensable aux journalistes pour exercer légalement leur profession, la carte de presse officielle («*carte jaune*») leur permet de couvrir les activités de ministres et autres représentants d'institutions publiques, sous réserve qu'une accréditation supplémentaire ne soit pas exigée. En pratique, la carte de presse est souvent indispensable lorsque la circulation est contrôlée par les services de sécurité: difficile d'accéder sans elle aux «*zones de sécurité*» dans lesquelles se déroulent des combats avec le PKK, par exemple. De même, quand un journaliste couvre des manifestations – souvent brutalement réprimées par la police –, il est préférable pour lui de pouvoir présenter une carte de presse, faute de quoi il prend le risque d'être arrêté comme manifestant.

**Interpellée à l'aube du 5 août 2016, la journaliste espagnole Beatriz Yubero a gardé à vue pendant 36 heures, puis expulsée après avoir été forcée de signer un document disant qu'elle quittait la Turquie «*de son plein gré*».**

C'est également la BYEGM qui est chargé d'attribuer les cartes de presse en Turquie. Cet organe était déjà régulièrement mis en cause ces dernières années pour sa partialité, mais l'état d'urgence pousse cette situation à son paroxysme: en deux mois, la BYEGM a annulé les cartes de presse de 620 journalistes. La journaliste Nazlı Ilıcak, de même qu'Ergun Babahan, font partie des représentants des médias frappés par cette mesure. Au-delà de l'impact d'une privation de carte de presse sur l'exercice de leur activité professionnelle, ces journalistes se retrouvent surtout mis au ban de la profession, fichés et stigmatisés à vie par le soupçon infamant d'une supposée «*collaboration avec les putschistes*», sans autre forme de procès. Comme l'appareil judiciaire, la BYEGM considère comme un crime en soi le simple fait d'avoir collaboré avec des médias pro-Gülen, eux-mêmes accusés en bloc d'appartenir à une structure politique supposée avoir fomenté le coup d'état manqué du 15 juillet 2016. Cette mesure va à



Beaucoup de journalistes de quotidiens en kurde, tel *Azadiya Welat*, sont ou ont été arrêtés.

l'encontre du principe de la présomption d'innocence, du droit à un procès équitable et de la liberté de la presse.

## Restrictions abusives

La journaliste Tuğba Tekerek a été interpellée le 21 août 2016 devant la direction de la police du district de Gayrettepe à Istanbul, alors qu'elle prenait des photos des familles de magistrats, policiers et fonctionnaires en garde à vue. Elle a été relâchée le lendemain sans être inculpée. Un exemple parmi d'autres de l'arbitraire auquel les journalistes sont désormais exposés dans l'exercice de leurs fonctions, sans plus aucune possibilité d'introduire un recours ni d'obtenir réparation.

## Expulsion de journalistes étrangers

Les autorités recourent de plus en plus fréquemment à l'expulsion de journalistes étrangers depuis le mouvement «*Occupy Gezi*», à l'été 2013, et plus encore depuis la reprise des combats contre le PKK, l'an dernier. L'état d'urgence ne fait qu'accentuer cette tendance, renforçant la paranoïa policière et limitant encore les recours. La journaliste et étudiante espagnole Beatriz Yubero a été interpellée à l'aube du 5 août 2016 et placée en garde à vue dans un gymnase pendant 36 heures. L'ambassade d'Espagne à Ankara n'a été autorisée ni à la joindre ni à lui accorder une assistance judiciaire. Soupçonnée de «*collaboration avec l'organisation FETÖ*», ce qu'elle a formellement rejetée, elle a été forcée de signer un document précisant qu'elle quittait le territoire turc «*de son plein gré*» et expulsée le 6 août.

## Urgence

# Dérive liberticide

EN DEUX MOIS, l'état d'urgence a gravement accentué la dérive liberticide des autorités turques, qui l'ont utilisé pour étouffer les voix critiques à leur égard. Des pratiques arbitraires et des sanctions disproportionnées à l'encontre des médias, incompatibles avec l'état de droit, ont été institutionnalisées. Face à une administration, des procureurs et des juges plus puissants – et moins indépendants – que jamais, les journalistes sont quant à eux privés de tout recours. Le climat d'intimidation qui résulte de cette chasse aux sorcières encourage l'autocensure et prive la population d'un débat libre et pluraliste, pourtant plus nécessaire que jamais. Il affecte aussi ceux qui devraient défendre les journalistes : avocats, défenseurs des droits humains, militants de la société civile.

C'est pour sauver la démocratie que les citoyens turcs sont sortis en masse dans les rues, affrontant les chars au péril de leur vie, dans la nuit du 15 juillet. Mais la démocratie ne se résume pas à un gouvernement légitimement élu, elle suppose aussi le respect des libertés fondamentales. Il est grand temps que les autorités turques fassent droit à l'attachement aux principes démocratiques démontré par leurs concitoyens, et rétablissent un état de droit plein et entier.

## RSF demande

### Aux autorités turques :

- de ne pas prolonger l'état d'urgence au-delà du 20 octobre.
- d'amender immédiatement les décrets-lois adoptés sous l'état d'urgence pour en retirer les dispositions incompatibles avec la Convention européenne des droits de l'Homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- de revenir sur les sanctions administratives prises à l'encontre des journalistes (retraits de passeports, de cartes de presse...)
- de redonner aux citoyens la possibilité d'introduire des recours contre les décisions administratives dont ils font l'objet et offrir des compensations pour les violations constatées.
- de ne pas se substituer à une justice indépendante et impartiale, seule à même de sanctionner des médias et journalistes au terme d'un procès équitable et dans le respect des normes internationales.
- de déléguer l'attribution de la carte de presse à une autorité indépendante représentative de la profession, plutôt qu'à la Direction générale de l'information et des médias, dépendant des services du Premier ministre.
- de mettre un terme aux expulsions de journalistes étrangers.

### Aux institutions judiciaires :

- de libérer immédiatement et inconditionnellement tous les journalistes détenus sans preuve d'une implication individuelle dans la commission d'un crime.
- d'enquêter sur la tentative de putsch du 15 juillet sur la base de preuves spécifiques d'une implication individuelle, dans le respect de la Convention européenne des droits de l'Homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.
- de limiter le recours à la détention provisoire en tenant compte de la dangerosité des prévenus et de la gravité des accusations individuelles susceptibles d'être portées contre eux.

### Aux autorités policières et pénitentiaires :

- de tenir compte de l'état de santé et de la situation familiale des suspects lors de leur interpellation et interrogatoire.
- de proscrire toute violence, menaces ou mauvais traitements à l'égard des suspects.



**Reporters sans frontières** assure la promotion  
et la défense de la liberté d'informer  
et d'être informé partout dans le monde.  
L'organisation, basée à Paris,  
compte onze bureaux à l'international  
(Berlin, Bruxelles, Genève, Helsinki, Londres, Madrid,  
Rio de Janeiro, Stockholm, Tunis, Vienne, Washington)  
et des correspondants répartis dans 130 pays.

Secrétaire général : **Christophe Deloire**

**Secrétariat international**  
**CS 90247**  
**75083 Paris Cedex 02**  
**Tel : +33 1 44 83 84 84**  
**Web : [www.rsf.org](http://www.rsf.org)**

**REPORTERS  
SANS FRONTIERES**  
**POUR LA LIBERTE DE L'INFORMATION**